

Mai 2009

Noël OBOTELA Rashidi

*« Laïc et chrétien engagé ; un baobab, un pionnier, une bibliothèque, un artisan de la première heure ». Ces qualificatifs ont été attribués, le 8 mai 2009, à **Francis KIKASSA Mwanalessa** lors de la cérémonie de son départ en retraite, après 44 ans et 4 mois d'activités au Centre d'Etudes pour l'Action Sociale (CEPAS) comme directeur de la revue Congo-Afrique. Pour avoir participé à la publication des 435 numéros de cette revue, il est à compter parmi ceux qui ont réalisé une production édifiante. Nous rendons un hommage appuyé à cet intellectuel « arrivé à Congo-Afrique comme une goutte d'eau et sur la pointe des pieds », humble et respectueux de l'outil de travail.*

REPUBLIQUE DEM. DU CONGO

La RD Congo à la recherche d'une armée républicaine, dissuasive et professionnelle

CHACUN JOUR QUI PASSE APPORTE UN LOT d'informations sur la situation sécuritaire à l'Est de la RD Congo. On s'attendait à ce que les différentes opérations menées depuis fin 2008 atténuent la virulence de la LRA, des FDLR et de certains groupes armés de l'Ituri. Mais, hélas, il y a en outre présence des groupes de bandits organisés qui s'adonnent notamment à couper les routes. La nécessité de voir la MONUC et les Forces Armées de la RD Congo (FARDC) redoubler d'efforts devient impérieuse. Entre-temps, l'Etat-Major Général des FARDC, dans son communiqué du 12 mai 2009, note une amélioration de la situation et « souligne que toutes les opérations menées tant au Nord-Kivu, Sud-Kivu que dans le Haut-Uele (Province Orientale) se déroulent dans le strict respect des droits de l'homme ».

Historien, Professeur à l'Université de Kinshasa.

La LRA et les FDLR constituent un danger permanent pour la RD Congo. Le Général américain William E. Ward, commandant de l'AFRICOM (commandant militaire régional des Etats-Unis d'Amérique pour l'Afrique), a été clair à ce propos : « Il faut une armée congolaise professionnelle et performante ». Et le ministre des Affaires étrangères, M. Alexis Thambwe Mwamba, d'ajouter : « Il n'y a pas d'Etat sans armée ». AFRICOM sera opérationnel en 2010 et contribuera notamment à aider les armées africaines à renforcer leurs capacités. Il s'agit là d'une chance pour la RD Congo qui doit se doter d'une armée dissuasive et professionnelle.

La réforme de l'armée et les capacités de défense de la souveraineté et de l'intégrité du territoire national demeurent toujours un défi pour la RD Congo. Il faut une réforme qui tienne compte des paramètres internes et externes. La récente mission des membres du Conseil de Sécurité a, le 19 mai 2009, rappelé au Gouvernement congolais la nécessité d'accélérer la réforme de l'armée, de la Police et des Services spéciaux. La RD Congo peut compter sur l'appui des partenaires extérieurs.

Le coordonnateur national de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), M. Hamuli Kabarhuza, a fait savoir que « le pourrissement de la situation à l'Est risquait de provoquer une nouvelle explosion ». Le Gouvernement est invité à réagir rapidement et avec responsabilité. La tenue, du 5 au 7 mai 2009, de la Conférence des Gouverneurs de province de la Région des Grands Lacs à Bukavu constitue peut-être un premier acte dans ce sens. Cette concertation favorisera la communication et le dialogue, l'organisation des patrouilles conjointes Police-Douane ainsi que des opérations communes contre les malfaiteurs.

A ce déficit des capacités dissuasives s'ajoutent les diverses exactions enregistrées depuis le début de 2009. Human Rights Watch et Amnesty International s'insurgent contre l'impunité de leurs auteurs et recommandent que le Gouvernement engage des poursuites contre le Général Bosco Ntaganda et le Colonel Jean-Pierre Biyoyo. Par ailleurs, les humanitaires déplorent les tracasseries sur certains tronçons routiers dans le Sud-Kivu. La même préoccupation est partagée par la Société Civile du Territoire de Walikale. Le Secrétaire Général-Adjoint de l'ONU et Coordonnateur des secours d'urgence, M. John Holmes, a demandé au Gouvernement d'assurer la protection des civils.

Les hauts et les bas de la situation politique interne

En attendant l'avènement d'une armée nationale républicaine, dissuasive et professionnelle, le Gouvernement s'est investi dans la recherche et la consolidation de la paix. Il a signé, le 23 mars 2009, un accord de paix avec le CNDP. Malgré ce compromis, des difficultés subsistent. Il s'agit notamment des modalités d'intégration des éléments du CNDP au sein des FARDC. Par ailleurs, la mise en place, le 30 avril 2009, d'un Comité National de suivi de l'accord créera peut-être les conditions d'une paix durable. Le CNDP est alors appelé à jouer franc jeu lors de l'application de cet accord.

A l'ouverture, le 5 mai 2009, des travaux d'évaluation de ce Comité, le ministre Raymond Tshibanda en charge de la Coopération Internationale et Régionale a préconisé la création des conditions d'une paix durable dans l'Est de la RD Congo et le respect de la parole donnée. Pendant ce temps, des éléments du CNDP continuent de percevoir illégalement des taxes dans les localités du Territoire de Masisi. Dans le cadre de la réunion d'évaluation, il a été décidé la libération des prisonniers du CNDP. Quant au cas de Laurent Nkunda, le ministre rwandais de la Justice a proposé son transfèrement dans un pays neutre ! Des réactions de désapprobation ont été émises à ce sujet de la part du Gouvernement de Kinshasa.

Un autre feuilleton susceptible de diviser davantage la classe politique se rapporte à l'affaire José Makila, Gouverneur de la province de l'Équateur, frappé, le 24 janvier 2009, par une motion de défiance de l'Assemblée Provinciale, qui sera annulée par la Cour d'Appel de Mbandaka en avril 2009. Tenant à regagner sa province, l'intéressé s'est vu interdire, le 29 avril 2009, l'accès à bord de l'aéronef devant l'amener à Mbandaka ! Après avoir annoncé sur-le-champ sa démission, il a dû revenir sur sa décision suite à la prise de position du Mouvement de Libération du Congo (MLC), son parti. Affaire à suivre.

L'Assemblée Nationale a voté le projet de loi relatif à l'amnistie. Ce document a reçu, le 7 mai 2009, la sanction du Chef de l'Etat. Les députés de l'Opposition avaient boycotté le vote en quittant la salle. Ce projet est limité aux seules provinces du Nord et du Sud-Kivu au lieu d'être étendu à l'ensemble du pays. L'Assemblée Nationale est loin de sortir de l'auberge. Eu égard à l'abondance des matières à traiter avant le départ en vacances, la convocation d'une session extraordinaire n'est pas impossible.

Les élections locales font l'objet de préoccupations du Gouvernement et des hommes politiques. Auront-elles lieu au plus tard, le 31 décembre 2009 ? Difficile d'y répondre affirmativement. Il y a des préalables à résoudre : les textes juridiques dont il faut doter la Commission Electorale, les moyens financiers, la stabilité du processus politique, la révision du fichier électoral. Entre-temps, la composition de la future Commission Electorale divise Opposition et Majorité au Parlement quant à sa neutralité.

Près d'une semaine avant le 12^{ème} anniversaire de l'AFDL, le Président Joseph Kabila a accordé une importante interview à Colette Braeckman du Journal *Le Soir*. Il a annoncé des changements à opérer en juin prochain au sein de son Cabinet et du Gouvernement. Il a insisté sur la fiabilité des collaborateurs à choisir. «Je cherche, a dit le Chef de l'Etat, "dix, quinze personnes bien déterminées". Alors, avec elles, on peut transformer un pays, une société. Et je m'étais effectivement demandé si j'avais ces dix ou quinze personnes » !

Le réchauffement des relations entre la RD Congo et le Rwanda s'est enfin matérialisé grâce à la nouvelle diplomatie congolaise. En effet, après les opérations militaires conjointes de janvier 2009, le Rwanda vient de nommer,

début mai 2009, M. Amandin Rugira en qualité d'ambassadeur en RD Congo. Cela ne met cependant pas la diplomatie congolaise à l'abri des critiques. Car, elle demeure encore moins performante.

La décentralisation semble connaître un accouchement au forceps. Pendant que la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), à travers sa Commission Justice et Paix, s'investit dans la formation des formateurs, des confessions religieuses, un autre son de cloche, considèrent la décentralisation comme un mirage. Les espoirs sont donc en train de s'émousser, car il y aurait blocage ou mauvaise foi dans l'application de la politique de décentralisation. Par ailleurs, une étude menée par le Projet de Renforcement des Capacités en Gouvernance (PRCG) a révélé, en *mai*, que 70 % de la population du Katanga s'opposent au découpage territorial de leur province dans l'immédiat. Pour l'analyste politique, le professeur Philippe Biyoya, il faut accélérer la décentralisation et ne pas permettre son blocage par de petits esprits !

Les finances publiques toujours malades en dépit des efforts d'assainissement

La surchauffe enregistrée dès *janvier 2009* sur le marché de change semble persister. Le taux de change joue au yo-yo et n'accorde aucun répit au panier de la ménagère. *Début mai 2009*, de fortes variations ont été observées. Ces fluctuations se sont avérées comme le fruit de la spéculation. Les prix de biens de première nécessité n'ont guère baissé.

La Banque Centrale du Congo (BCC), l'autorité monétaire du pays, a tenté d'intervenir sur le marché de change en vendant des devises aux banques commerciales. Du *16 avril* au *11 mai 2009*, la BCC a réalisé trois opérations. En dépit de l'écoulement de plus de 20 millions de dollars, le Franc Congolais n'arrive pas à résister. La réussite de cette opération appelle aussi l'appui du Gouvernement sur le plan budgétaire. Il est indispensable que le Gouvernement abandonne ses pratiques en évitant la ponction du Compte du Trésor par des sorties incontrôlées d'importantes sommes d'argent.

Comment sortir de la quadrature du cercle ? Telle est la question que le Gouvernement doit résoudre. Le recours aux bouées de sauvetage externes apportera-t-il la solution rêvée ? A la *fin du mois d'avril 2009*, une délégation congolaise a pris part aux assemblées de printemps du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale. En marge de ces rencontres, il était question de la signature d'un nouvel accord avec le FMI. Pour ce faire, il y a lieu notamment d'élaborer un nouveau plan de trésorerie portant sur le reste de l'année 2009. Il faut trouver les voies et moyens de combler le déficit de 39 milliards de Francs Congolais. Les Mines et le Portefeuille sauront-ils y contribuer ? Qu'à cela ne tienne ! La gestion des finances publiques constitue un facteur de base pour parvenir à cet accord avec le FMI.

En prévision de l'arrivée du Directeur Général du FMI à Kinshasa au mois de *mai*, le Gouvernement recherche les appuis indispensables auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD). Cette institution a approuvé l'octroi des 97,18 millions USD dans le but d'atténuer la crise financière. Toutefois, des perspectives de reprise s'annoncent très favorables, notamment pour le cuivre.

Comme annoncé, le Directeur Général du FMI, le Français Dominique Strauss-Kahn, a effectué une visite de travail en RD Congo, du 23 au 25 *mai dernier*, mais les négociations avec les autorités congolaises n'ont pas abouti. Entre le FMI et la RD Congo, la lune de miel n'est pas pour demain. Les dirigeants congolais doivent adopter une gestion rigoureuse et clarifier les clauses des contrats chinois. Les avancées positives espérées semblent s'éloigner.

Les difficultés observées sur le plan financier pourraient, si on n'y prend garde, influencer sur le social, c'est-à-dire sur les ménages. Selon une étude conjointe UNICEF-Ministère du Plan, rendue publique, le 12 *mai 2009*, il ressort qu'en RD Congo, 7 enfants sur 10 sont affectés par la pauvreté. Par ailleurs, faute de travail, plusieurs jeunes s'adonnent à la débrouillardise à travers des métiers de dépannage tels des conducteurs de taxi-moto. D'autres versent malheureusement dans la violence.

AFRIQUE

L'AFRIQUE DU SUD a vécu, le 9 *mai 2009*, un moment historique avec la prestation de serment par Jacob Zuma en qualité de quatrième Président de ce pays de l'ère post-apartheid.

La COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEEAC) a tenu, du 9 au 11 *mai 2009*, à Kinshasa, une réunion extraordinaire regroupant les ministres de la Santé de cette Organisation. Face aux menaces de la Grippe A (H₁N₁), ils ont pris la résolution de renforcer la surveillance et les stocks d'intervention d'urgence avec les antiviraux, etc.

En COTE D'IVOIRE, le Gouvernement a annoncé, le 14 *mai 2009*, l'organisation de l'élection présidentielle pour le 29 *novembre 2009*.

La REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA) a perdu, le 11 *mai 2009*, une illustre figure politique en la personne d'Abel Goumba, ancien Vice-Président de la République et ancien Premier ministre. Professeur agrégé de Médecine, il est l'un des pères fondateurs de la RCA.

Noël OBOTELA Rashidi